

Lycée professionnel maritime
Anita CONTI de Fécamp
Classe de BTSM MASEN
84 quai Guy de Maupassant 76400 FECAMP
Tél. : 02 35 10 45 30
Fax : 02 35 10 45 39
lpm-fecamp@developpement-durable.gouv.fr
www.lycee-anita-conti.fr/

Lycée professionnel maritime
de Saint-Malo
Classe de BTSM MASEN
116 boulevard des Talards
35400 Saint-Malo
Tél. : 02 99 81 97 10
lpm-saint-malo@developpement-durable.gouv.fr
www.lycee-maritime-saint-malo.fr/

Lycée professionnel maritime
Pierre LOTI de Paimpol
Classe de Mise à Niveau maritime
1, rue Pierre Loti - BP 4
22501 Paimpol
Tél. : 02 96 55 30 90
Fax : 02 96 20 58 42
lpm-paimpol@developpement-durable.fr
www.lycee-maritime-paimpol.fr/

N'hésitez pas à contacter les établissements scolaires pour tout
renseignement complémentaire

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer
Sous direction des gens de mer et l'enseignement maritime
Bureau de la formation et de l'emploi maritimes

Arche de la Défense - Paroi Sud
92055 La Défense cedex

crédit photo : www.photo.plisson.com

Conception graphique A. Samy
Impression : METL-MEDDE/SG/SPSSI/ATL2
Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



IMPRIM'VERT®

BTS Maritime

Maintenance des systèmes électro-navals



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
AUX TRANSPORTS,
À LA MER
ET LA PÊCHE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ouverture programmée pour la rentrée de septembre 2014 dans les lycées professionnels maritimes de Fécamp et de Saint-Malo

Ce BTSM a pour vocation de former des marins, techniciens supérieurs, opérationnels dans le domaine de la maintenance des systèmes électro-navals.

Cette formation permet également l'accès à l'École nationale supérieure maritime et aux formations en vue de la délivrance des brevets de Chef de Quart Machine, second et chef mécanicien illimités.

1. Métiers visés

Technicien embarqué, chargé de la surveillance et de la maintenance des installations électroniques, informatiques, de contrôle et de commande.

Après quelques années d'expérience, vous serez capable d'exercer les fonctions d'officier spécialisé en systèmes électro-navals. Vous serez l'expert et le conseil auprès du commandant et du chef mécanicien du navire dans tous les domaines technologiques de pointe. Vous serez capable d'assurer l'encadrement du personnel d'exécution de la machine.

2. Compétences développées

- Exploitation et maintien de la disponibilité opérationnelle des systèmes électroniques embarqués (électronique de puissance, électronique appliquée aux systèmes de communication, de radiocommunication et de détection radar) ;
- Contrôle du bon fonctionnement et remise en état des systèmes de contrôle et de commande (capteurs, actionneurs, régulateurs, automates programmables) ;
- Maintenance des systèmes informatiques industriels et domestiques ;
- Exploitation et dépannage des réseaux numériques de transmission de données (avec ou sans fil) et des systèmes de supervision.

3. Scolarité

D'une durée de 2 ans (ou 3 pour les élèves qui auront suivi la classe de mise à niveau maritime), elle comporte un minimum de 8 semaines de stages.

La formation comprend :

- 1/3 d'enseignement général comportant des mathématiques et des sciences-physique appliquées, de l'anglais renforcé, du français et de la culture générale maritime ;
- 2/3 de formations professionnelles, scientifiques et techniques.

4. Conditions d'entrée

Satisfaire aux normes d'aptitudes médicales requises pour la navigation ;
Admission sur dossier pour tous les candidats :

- 1) Directement en première année de BTSM pour les candidats titulaires d'un baccalauréat de la spécialité « électromécanicien marine » ;
- 2) Après une année obligatoire de mise à niveau maritime pour les candidats titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel autre que la spécialité visée ci-dessus. L'année de mise à niveau est partie intégrante de la formation, l'admission vaut pour la totalité de la formation.

Une classe de Mise à Niveau Maritime est ouverte dès la rentrée de septembre 2014 au lycée professionnel maritime de Paimpol.

5. Inscription

dossier d'inscription disponible sur le site de l'Unité des Concours et Examens Maritimes www.ucem-nantes.fr
à compter du 17 février 2014

Ce dossier doit contenir les éléments suivants :

- la fiche de renseignements dûment remplie et signée ;
- une lettre de motivation ;
- les bulletins scolaires des classes de première et de terminale (pour les candidats actuellement en terminale, uniquement ceux du premier et du second trimestre de terminale) ;
- pour les titulaires d'un baccalauréat, les notes obtenues à cette épreuve ;
- le détail de l'expérience maritime acquise, le cas échéant.

Ce dossier doit parvenir à la commission nationale d'admission au plus tard le 16 mai 2014 (cachet de la poste faisant foi) pour la rentrée de septembre 2014.

L'inscription définitive ne sera prononcée qu'après la fourniture d'un certificat médical, délivré par un médecin des gens de mer, qui précise que vous remplissez les conditions d'aptitude physique à la profession de marin. Si vous êtes porteur d'une maladie chronique, prenez un traitement médical depuis plus de trois mois, présentez un déficit visuel ou auditif ou êtes daltonien, la vérification de votre aptitude physique par un médecin des gens de mer avant l'inscription, est conseillée.

Les adresses des services médicaux des gens de mer sont disponibles ici :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-aptitude-physique-des-marins.html>